



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rapports avec les administrés

Question écrite n° 73188

## Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de Mme la ministre de la décentralisation et de la fonction publique sur les numéros téléphoniques surtaxés pour les services publics. Pour certains de ces services publics, comme Pôle emploi, l'appel depuis un téléphone mobile est en effet surtaxé. Or de plus en plus de Français n'ont pas de téléphone fixe et ces appels sont souvent nécessaires pour entrer en relation avec un conseiller. À ce titre, les délais de réponse sont parfois longs et conduisent alors à des appels au coût non négligeable. S'agissant encore une fois de services publics, il serait logique à bien des égards que ces numéros soient gratuits ou du moins non-surtaxés. Il souhaite connaître sa position à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Lionel Tardy](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73188

**Rubrique :** Administration

**Ministère interrogé :** Décentralisation et fonction publique

**Ministère attributaire :** Économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [3 février 2015](#), page 660

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)